



Les Écuries du Landran

40380 GAMARDE LES BAINS

FICHE CAVALIER

Année Scolaire	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Licence Antérieure	
Galop Aquis FFE	
Représentant Légal	
Adresse	
CP/Ville	
Portable Parents	
Portable Cavalier	
Mail	

OBLIGATION

Cours Annuel Réserve	
Licence Millésime 2019	
Certificat Médical	
Règlement intérieur	
Droit d'entrée (75€ les -12ans et 85€ +de 12 ans)	
Forfait 10 heures (125 € ou 145€) ou solde antérieur	
TOTAL à Payer à L'inscription	



Les Écuries du Landran

40380 GAMARDE LES BAINS

Cécilia : 0679659356

Aurelie : 0630295458

Marion : 0677502114

REGLEMENT INTERIEUR

Art.1 : Organisation.

Toutes les activités de l'établissement ainsi que toutes les installations dont il dispose sont placées sous l'autorité de la directrice.

Pour assurer sa tâche, elle peut disposer du personnel enseignant placé sous son autorité.

Art. 2 : Discipline.

Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou installations, les membres doivent respecter les consignes données par l'encadrement et appliquer en particulier celles relatives à la sécurité.

En tous lieux et en toutes circonstances, les membres sont tenus de respecter le personnel d'encadrement.

Art. 3 : Sécurité.

Les voitures, scooters et vélos doivent être stationnés à l'endroit spécialement prévu à cet effet. Les chiens ne sont tolérés que tenus en laisse.

Aucun jeu de ballon ni comportement risquant d'effrayer les chevaux n'est autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

Art. 4 : Réclamations.

Tout membre désireux de présenter une réclamation qu'il estime motivée concernant le centre doit s'adresser directement à la directrice ou à l'un des membres du personnel enseignant qui transmettra.

Art. 5 : Tenue

Les membres de l'établissement équestre doivent, pour monter à cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur adopter une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité.

Le port de la bombe est obligatoire. Elle doit être portée afin de constituer une protection effective pour le cavalier et être conforme à la norme NF EN 1384 .

Art. 6 : Assurances.

Les membres sont obligatoirement assurés pour leur responsabilité civile dans le cadre de l'assurance de l'établissement, durant le temps de l'activité équestre.

Il leur appartient de prendre connaissance, au secrétariat, de l'étendue et des limites de garantie qui leur sont ainsi accordées.

Art. 7 : Leçons et prise en charge des enfants mineurs.

Le tarif des reprises est fixé par carte de 10 leçons ou éventuellement par heures passagères.

Les leçons retenues non décommandées **LA VEILLE AVANT 19H** restent dues. Pour les Cartes de 10h entamées de 5 cours, le cavaliers sera admis après régularisation de la dette.

Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant leur heure de reprise et durant le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie-soit par exemple, un quart d'heure avant la reprise et un quart d'heure après la reprise. En dehors des heures de reprises vendues le mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal.



Les Écuries du Landran

40380 GAMARDE LES BAINS

Cécilia : 0679659356

Aurelie : 0630295458

Marion : 0677502114

Art. 8 : Application.

Des casiers sont à la disposition des cavaliers dans la sellerie du club-house. Ces casiers sont nominatifs et consignés de 20 euros.

Art. 9 : Assurances.

L'établissement équestre prend à sa charge l'assurance des risques de responsabilité civile découlant de la pratique des sports équestre. Les risques de vol ou de dégradations consécutives à une tentative de vol survenant au matériel de sellerie ne sont garantis qu'en cas d'effraction de la sellerie de l'établissement.

Art. 11 : Horaires

Les horaires du club sont différents l'hiver de l'été, à savoir:

- Eté 8h-12h et de 16h- 20h
- Hiver 8h-12h et de 14h-18h

Merci de les respecter !!!

Art. 10 : Application.

Le règlement intérieur étant à libre disposition, tout membre du club est réputé l'avoir lu et en avoir accepté les dispositions.

Fait en 2 exemplaires

Gamarde les Bains le / / 2019

Signature du cavalier

Signature du parent